Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-212902027-20260205-D20265242-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ
FINISTERE

Date de convocation 28/01/2026	Membres En exercice : 15 Présents : 11 Votants 15

Séance ordinaire du 05/02/2026 à 20h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé , à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire

Présents :Sébastien MARIE - Delphine SAUBAN – Maëldan CORRE – Laurent FONTANIER - Aline COAT – Annick GUILLERM - Thomas GALL – Marie ROBAIL – Stéphanie MORVAN - Graziella LIGUINEN - René CHEVER
Absent ou excusé :
Pauline LACHIVER-KERGOAT ayant donné procuration à Aline COAT
Allan LEON ayant donné procuration à Delphine SAUBAN
Pascal MOGUEROU ayant donné procuration à Sébastien MARIE
Baptiste MESSAGER ayant donné procuration à René CHEVER

Secrétaire : Aline COAT

OBJET : SDEF Eclairage public – renouvellement câbles Armoire C6 – Rue des Monts d'Arrée

Monsieur le Maire-Adjoint chargé des travaux explique qu'une réparation provisoire a été faite sur l'armoire d'éclairage public desservant la Rue des Monts d'Arrée et Kersimonet par l'entreprise SPIE attributaire du marché pour le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère. Le coût estimé des travaux pour le remplacement des câbles de l'armoire d'éclairage public C6 et de sa mise aux normes s'élève à 6 360.00 € TTC, avec une part communale s'élevant à 2 650 €, objet de la convention financière proposée par le SDEF.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal pour la signature de cette convention financière avec le SDEF pour les travaux de câblage et la mise aux mornes de l'armoire d'éclairage public C6, aux conditions définies par celle-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer en son nom la convention financière concernant l'éclairage public – Renouvellement câbles Armoire C6 – Rue des Monts d'Arrée, avec le Syndicat Départemental d'Equipement et d'Energie du Finistère, pour un montant de participation communale à ces travaux de 2 650 € HT.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire,

Sébastien MARIE

MAIRIE DE PLOUNÉOUR-MENEZ 29 (Finistère)